

DÉCLARATION SUR LA CONFÉRENCE CONJOINTE DU GOUVERNEMENT RELATIVE À LA

VIE CHÈRE AU CAMEROUN SUITE AU CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN.

Le 10 août 2022, cinq ministres camerounais ont tenu une conférence de presse conjointe en vue de rendre publique les mesures gouvernementales pour la lutte contre la vie chère due au conflit armé russo-ukrainien dans notre pays. A cette occasion, le porte-parole du gouvernement, Monsieur René Emmanuel SADI, a tenu un propos liminaire présentant la quintessence des « efforts » fournis par le pouvoir en place.

Le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) relève pour le dénoncer que le propos liminaire en question, par un tour de passe-passe, présente le collectif budgétaire issu de l'ordonnance du 02 juin 2022 complétant certaines dispositions de la loi des finances de l'exercice 2022 par comme une subvention des produits pétroliers, alors qu'il s'agissait réellement de la prise en compte de l'augmentation des recettes pétrolières dues à l'explosion du prix du brut sur le marché international, consécutive au conflit russo-ukrainien.

Ainsi, la hausse de la prétendue subvention qui passerait de 120 à 480 milliards, soit une augmentation de 360 milliards de francs CFA traduit plutôt des recettes engrangées par l'Etat, lesquelles auraient d'ailleurs pu induire une baisse des prix des différents produits pétroliers à

la pompe, d'autant plus qu'elles couvraient très largement la réduction des valeurs imposables applicables à l'importations des produits pétroliers raffinés décidées dans la loi des finances.

Outre les hydrocarbures, le propos liminaire du Ministre de la Communication fait ressortir l'accent mis sur les produits de première nécessité pour lesquels l'Etat consacre des efforts par des exonération et des réductions fiscalo-douanières. Ces mesures sont prises essentiellement pour le bénéfice des importateurs sans aucun effet pour les citoyens-consommateurs dans la mesure où les prix actuels sur les marchés ne sont pas impactés par elles. Le gel des prix des produits de première nécessité, après les avoir ramenés aux niveaux officiels homologués par l'Etat, est un instrument plus efficace dans pareille situation, qui impacte directement le panier de la ménagère. Si la Chambre des Comptes ouvre dès aujourd'hui une enquête sur les entreprises adjudicataires des mesures prises pour l'importation des produits de première nécessité, il est quasi certain que, comme dans le cas des marchés de la Covid-19, ce sont les membres du gouvernement et leurs affidés qui seront entrain d'en tirer tout le bénéfice.

L'évocation du maintien des prix du kilowatt d'électricité et du mètre-cube d'eau inchangé pour les ménages donne à s'interroger sur l'influence de la Russie ou de l'Ukraine dans la production de ces deux ressources au Cameroun. Le rôle premier du gouvernement est-il d'augmenter les prix de sorte que lorsqu'il s'abstient un moment il faut l'en applaudir ?

Lorsqu'il évoque les mesures structurelles à mettre en œuvre pour contenir ou atténuer des chocs éventuels, le propos du porte-parole du gouvernement est tout à la fois flou, fuyant et vaseux, sans aucune proposition concrète. Pourtant, la vie chère est une réalité palpable qui brise de nombreux camerounais au quotidien et qui, bien au-delà de la guerre russo-ukrainienne, met en avant la démission du gouvernement dans ses missions d'accompagnement des citoyens. En effet, c'est au moins depuis octobre 2021, soit quatre mois avant le déclenchement de la crise en Europe de l'Est, que les Camerounais décrient le phénomène croissant de la cherté de la vie dans notre pays, sans susciter la réaction adéquate des dirigeants. Le contrôle des prix existe-t-il toujours dans notre pays ?

Parce qu'il fait référence aux autres pays dans son propos liminaire, il est bien de rappeler au porte-parole du gouvernement que la Côte d'Ivoire a gelé les prix sur son marché, que les salaires y ont été augmenté pour compenser l'inflation et donner du pouvoir d'achat aux populations et que le secteur privé y bénéficie des mesures d'accompagnement pour continuer à satisfaire la demande sur les marchés. C'est un exemple parmi d'autres.

Force est donc de constater que les citoyens camerounais sont les laissés-pour-compte des mesures gouvernementales de la lutte contre la vie chère. Puisqu'à la fin, les prix des produits vont rester hors de leur portée, leur pouvoir d'achat faible, tandis que quelques privilégiés et apparentés du gouvernement tireront les bénéfices des mesures étatiques décidées dans ce cadre comme toujours.

Yaoundé, le 11 août 2022

Le Président national

Maurice Kamto